

# La Suisse et l'Aquitaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **59 (1979)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886758>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**LA SUISSE SERA  
OFFICIELLEMENT PRÉSENTE A  
LA FOIRE INTERNATIONALE DE  
BORDEAUX 1979  
(19 - 28 mai)**

*La Chambre de Commerce Suisse en France, l'Office National Suisse du Tourisme et l'Office Suisse d'Expansion Commerciale organisent une présence officielle suisse à la prochaine Foire Internationale de Bordeaux.*

*Des sociétés suisses représentant l'industrie chimique et agro-chimique, l'industrie de machines, l'industrie horlogère, l'industrie du tabac, l'industrie alimentaire, l'orfèvrerie de table, et le secteur de l'assurance, contribueront, par l'exposition de certains de leurs produits, à faire du stand suisse une vitrine représentative de l'économie de notre pays.*

*Le visiteur pourra également se renseigner sur toutes les possibilités offertes au touriste en Suisse.*

*En 1978, les importations suisses en provenance de l'Aquitaine ont représenté 245 millions de francs français, dont plus de la moitié ressortait au domaine agricole. Pour leur part, les exportations suisses vers l'Aquitaine ont atteint 52 millions de francs français.*

*Si l'on a présent à l'esprit que les exportations suisses vers la France en 1978 ont atteint 3,6 milliards de francs suisses, le chiffre extrêmement modeste des exportations suisses dans cette région reflète assez bien la sous-utilisation par les exportateurs suisses du potentiel économique de l'Aquitaine et des débouchés que pourraient y trouver leurs produits.*

*Cette région a en effet des atouts économiques certains, notamment sa situation sur la façade atlantique, son port et son avant-port industriel et, facteur important pour l'avenir, sa proximité avec l'Espagne qui devrait, avec l'intégration de celle-ci au Marché Commun, faire disparaître le caractère périphérique de l'Aquitaine par rapport aux grands marchés européens.*

*A travers le stand suisse à la Foire Internationale de Bordeaux, la Chambre de Commerce Suisse en France cherchera donc à sensibiliser les milieux économiques de la Région aux productions de l'industrie suisse et à développer les contacts commerciaux à tous les niveaux, pour créer des nouveaux courants d'échanges.*

## Regard sur les relations helvético-bordelaises d'autrefois

### les experts anglais que Saint-Gall recrutait à Bordeaux

La participation suisse à la Foire de Bordeaux n'est pas, en 1979, un événement extraordinaire. Depuis longtemps, des rapports économiques directs et suivis sont établis entre les entreprises de la Confédération et la grande cité portuaire girondine. Mais certainement a-t-on oublié que les relations industrielles helvético-bordelaises ont pris naissance dans des circonstances bien particulières à l'époque trouble de la grande Révolution.

Début 1798, le général Ménard, à la tête des baïonnettes françaises venait de libérer le pays de Vaud, tandis que le général Brunet avait chargé le trésor d'État de Berne sur onze attelages à quatre chevaux qui se dirigeaient vers Paris. La vieille Confédération s'effondrait, rongée par les rivalités et les dissensions internes et attaquée de l'extérieur. Diplomate et agent provocateur des gouvernements révolutionnaires français, le redoutable Mengaud avait fait le reste. La vieille Confédération, en 1798, se transforme en État unitaire et égalitaire, mais non moins éphémère, la République helvétique.

Bordeaux était le premier poste consulaire permanent que le Directoire helvétique avait créé. Son titulaire, un Vaudois se faisant appeler Pellis mais de son nom véritable Marc-Antoine Conod; ne tarda pas de jouer un rôle important. La Suisse de la fin du 18<sup>e</sup> siècle déployait des efforts d'industrialisation considérable. Ses textiles avaient déjà conquis de nombreux marchés sans parler des montres qui se vendaient jusqu'en Amérique. Le problème majeur était constitué par l'absence de technologies mécaniques pour la construction des machines textiles, de filature particulièrement. Si, notamment, les Glaronnais avaient une certaine tradition dans ce domaine, la concurrence anglaise menaçait cependant d'écraser les manufactures suisses trop éloignées des voies maritimes et, par conséquent, des marchés d'exportation et d'approvisionnement.

A Bordeaux, Marc-Antoine Conod fit la connaissance de deux experts en filature anglais : James Longworth et John Heywood. Il conçut le projet de les recruter pour le compte de la République helvétique et en fit la suggestion au

Directeur (ministre) des finances, Finsler. Celui-ci, d'accord avec la Chambre de Commerce de la vieille métropole textile de Suisse orientale, Saint-Gall, fit venir les deux Anglais contre le gré du gouvernement de Londres qui préférait exporter des textiles plutôt que des machines et encore moins des techniciens...

L'État de Saint-Gall acceptait de financer les opérations. En tout 252 000 Livres d'investissements en machines et installations. Les firmes textiles de la place prenaient en charge le reste : c'est à dire la constitution de la « Société générale de filature de coton anglaise » (cinquante actions à 1 650 Florins) en 1801. A la recherche d'un bâtiment adéquat on se décida d'abord pour la prison désaffectée de Saint-Léonard, puis, en fin de compte, pour l'une des ailes de l'abbaye que le prince-abbé venait justement de quitter définitivement. Peu à l'aise dans cet espace plus propre à la méditation qu'à la filature, la société s'établit dans le « Tuchhaus » avec ses quelque cent salariés... femmes et enfants, pour la plupart, bien entendu.

Si la technologie des deux Anglais était sans doute bonne, l'expérience de cette société mixte fut finalement désastreuse. Relativement prospère tant que le blocus continental (de 1806 à 1813) mit l'entreprise à l'abri de la concurrence anglaise, elle périçlita rapidement après le rétablissement d'échanges plus libres. La leçon était onéreuse : pratiquement tous les capitaux engagés étaient perdus.

D'autres, sans concours de l'État, avaient mieux résisté. D'industries textiles qu'elles étaient, elles se sont transformées en industries de machines textiles, puis de machines tout court : La Révolution française, les guerres napoléoniennes, la politique restrictive britannique... les avaient forcées à se doter de leurs propres machines, de leur propre technologie. Des marques de machines connues comme Escher-Wyss, Rieter et bien d'autres sont d'anciennes entreprises textiles contraintes à la restructuration et à la reconversion par les événements qui ont suivi la Révolution française.

A Bordeaux se situe l'un des épisodes majeurs et mémorables de cette époque.